ARSF
Autorité ontarienne de réglementation des services financiers

Ontario

www.fsrao.ca/fr



Mise à jour trimestrielle

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

Juin 2024

25 Sheppard Avenue West
Suite 100
Toronto ON
M2N 6S6
Telephone: 416-250-7250
Toll free: 1-800-668-0128

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6
Téléphone : 416 250-7250
Sans frais : 1 800 668-0128

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité générale et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) en Ontario qui doivent faire l'objet de paiements de capitalisation. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires de régimes de retraite et d'entamer un dialogue en amont avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, le fait de bien tenir compte de la capacité qu'a le régime d'absorber la fluctuation des frais de financement et de la probabilité de verser les prestations promises dans un large éventail de situations qui pourraient découler de la stratégie de financement et d'investissement fait partie des éléments importants des responsabilités fiduciaires d'un administrateur de régime.

Projection de la position de solvabilité au 30 juin 2024

Le ratio de solvabilité médian projeté a atteint un nouveau sommet historique à la fin du deuxième trimestre 2024, en hausse de 1 % par rapport au trimestre précédent. Le niveau de capitalisation demeure solide, avec 90 % des régimes entièrement capitalisés, selon les estimations, au 30 juin 2024.

- Le ratio de solvabilité médian projeté était de 123 % au 30 juin 2024, contre 122 % au 31 mars 2024, soit une augmentation de 1 %.

- Le pourcentage des régimes de retraite pour lesquels on prévoyait une capitalisation entière sur base de solvabilité s'est maintenu à 90 % au 30 juin 2024, avec 2 % des régimes présentant un ratio de solvabilité inférieur à 85 %, ce qui reste également inchangé par rapport au trimestre précédent.

- Les caisses de retraite ont enregistré un rendement positif du capital investi au deuxième trimestre 2024, affichant un rendement net moyen de 0,6 %.

- Les taux d'actualisation aux fins des calculs de la solvabilité ont augmenté depuis le trimestre précédent, ce qui a entraîné une baisse du passif des régimes.

Ces quatre dernières années, les régimes de retraite ont témoigné d'une résilience financière remarquable, malgré les importantes fluctuations du marché. Ce rendement stable a permis de renforcer la confiance du public à l'égard du secteur des régimes de retraite et son importance pour la sécurité financière et l'économie. Même si les récents succès confèrent une assise solide, il n'est pas exclu que de potentielles baisses des taux d'intérêt, une évolution inattendue du paysage financier ou de nouvelles difficultés exercent des pressions dans l'avenir sur les positions de solvabilité des régimes de retraite. Les promoteurs de régime et les administrateurs doivent donc continuer de se montrer proactifs en cherchant à comprendre et à évaluer l'incidence potentielle des futures incertitudes sur leurs régimes de retraite. Il est essentiel d'instaurer de solides pratiques de gouvernance et de gestion des risques pour gérer efficacement les régimes de retraite.

Solvabilité projetée au 30 juin 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023
Ratio de solvabilité médian	123 %	122 %	119 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	90 %	90 %	89 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	8 %	8 %	9 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	2 %	2 %	2 %

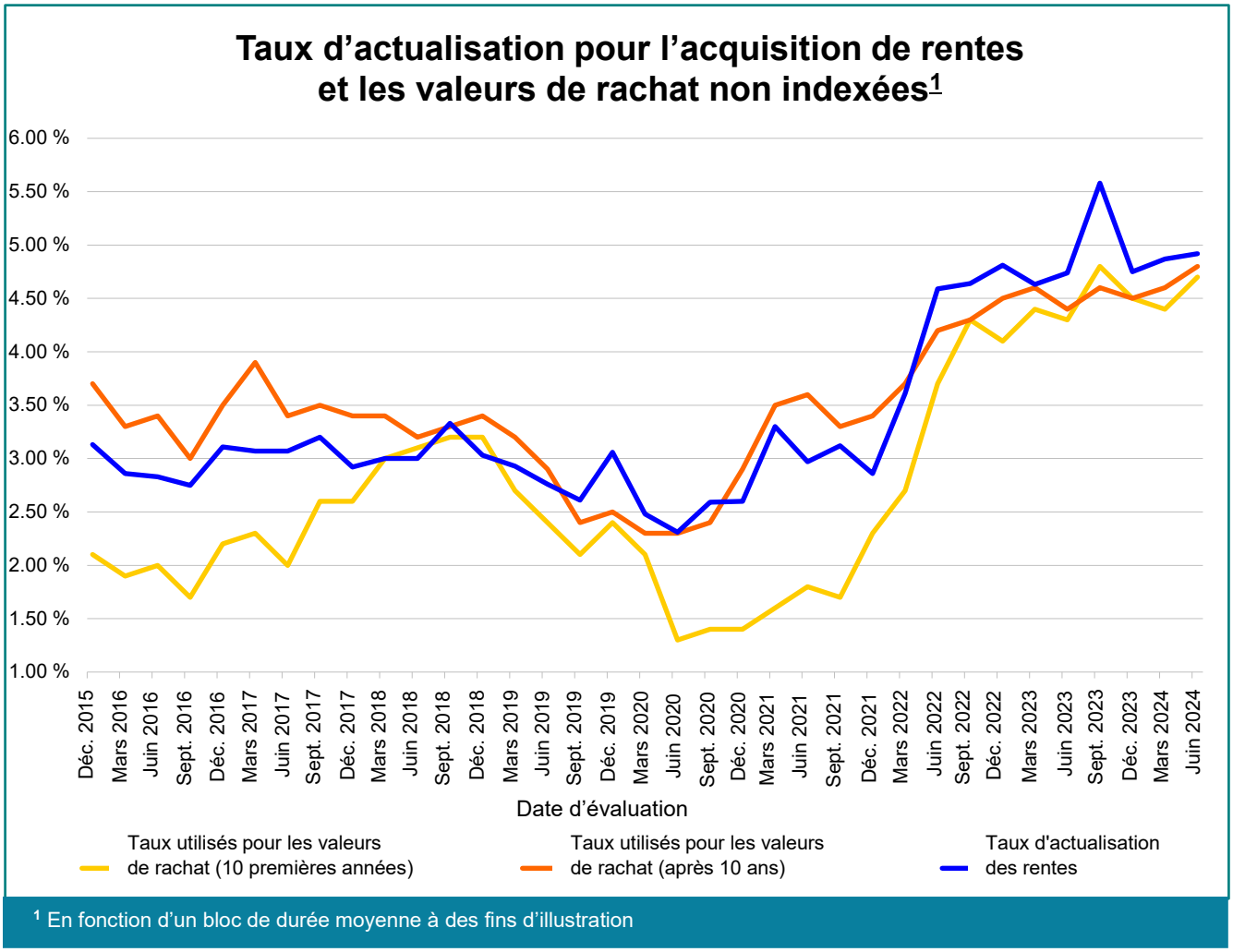
Globalement, la position de solvabilité estimée s'est améliorée depuis le trimestre précédent. La hausse de 1 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 31 mars 2024 s'explique comme suit :

- Hausse des taux d'actualisation aux fins des calculs

  - Le taux d'actualisation applicable à la valeur actualisée non indexée a augmenté de 30 points de base pour la période sélecte et de 20 points de base pour la période ultime. Le taux d'actualisation applicable à la valeur d'achat non indexée de rentes s'est accru de 5 points de base, ce qui a entraîné une baisse du passif des régimes de retraite.

- Rendement du capital investi par les régimes au T2 2024

  - Le rendement estimé moyen brut et net (sans les frais engagés par le régime) pour le deuxième trimestre 2024 s'établissait respectivement à 0,9 % et à 0,6 %.



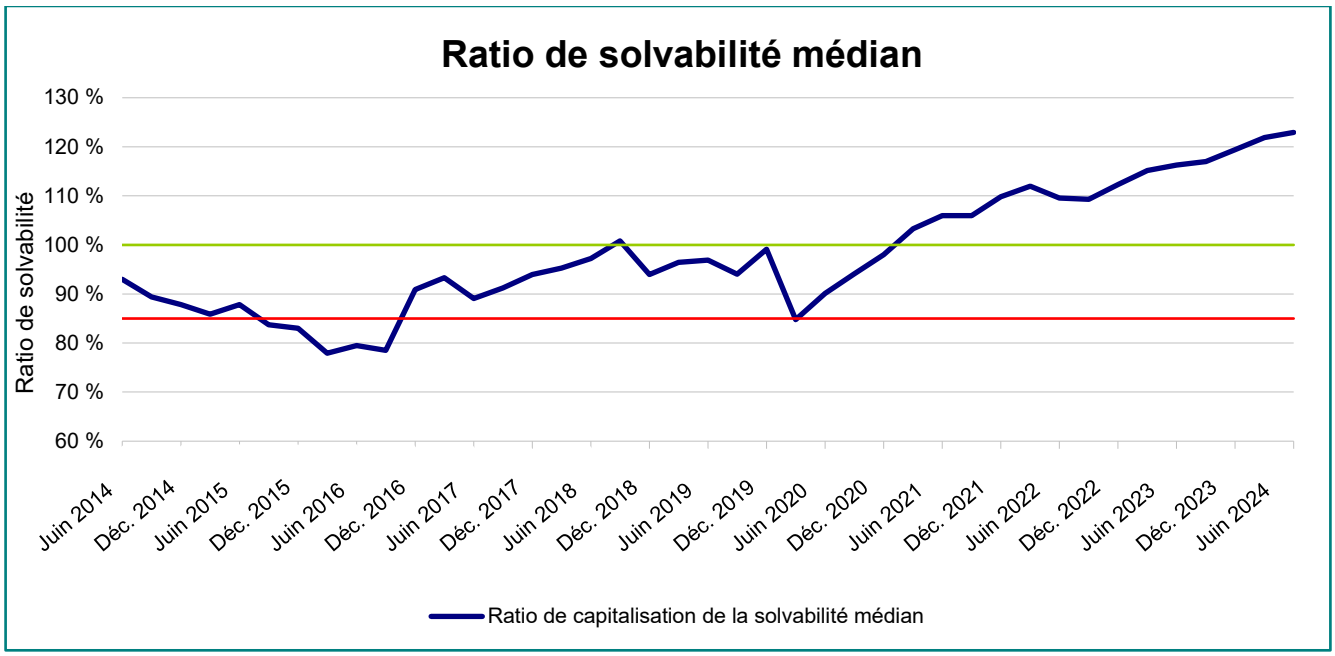
[1] En fonction d'un bloc de durée moyenne à des fins d'illustration

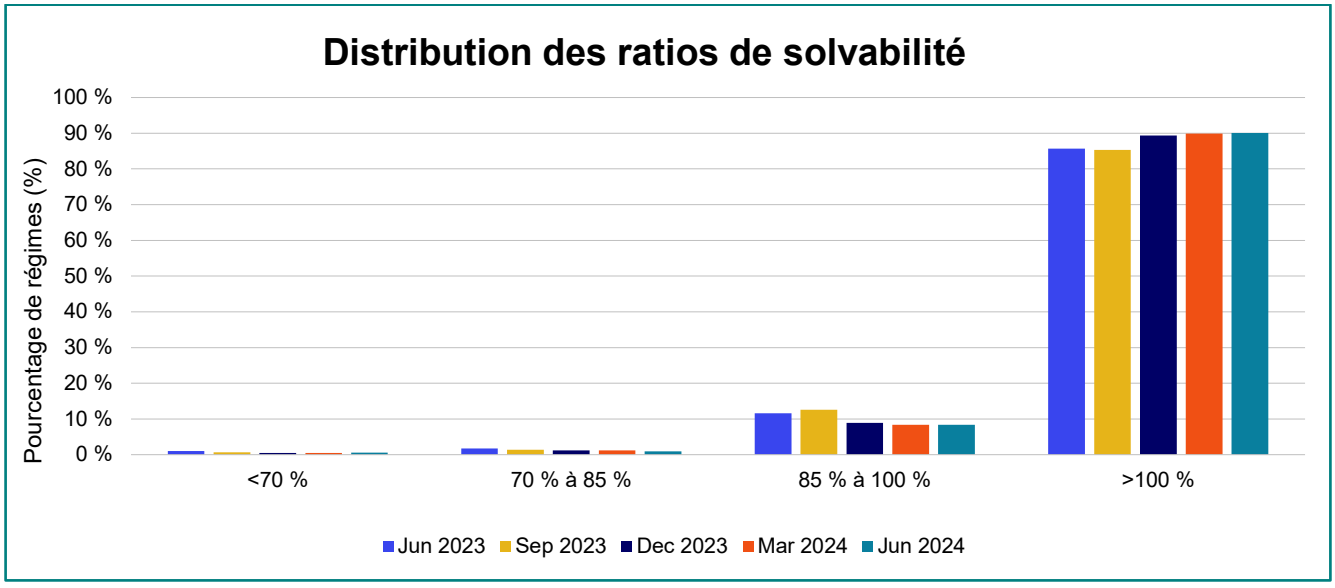
Au cours du deuxième trimestre 2024, le Canada a connu sa première baisse de taux directeur depuis mars 2020. Toutefois, les données économiques ont suscité des inquiétudes en raison de légères augmentations des taux de l'inflation et du chômage. Les données de Statistique Canada indiquent que le PIB canadien s'est accru de 1,1 %, entre avril 2023 et avril 2024. L'exploitation du pipeline Trans Mountain a commencé. Il s'agit du premier nouveau pipeline au Canada depuis des décennies. La Banque du Canada (BdC) prévoyait que le démarrage des activités commerciales du pipeline Trans Mountain ajouterait un quart de pourcentage à la croissance du PIB au Canada au deuxième trimestre. Du côté de l'immobilier, la BdC a exprimé des inquiétudes concernant les pressions qui s'exercent sur les évaluations dans le secteur de l'immobilier commercial, en particulier dans les secteurs où le taux d'inoccupation est élevé. L'inflation de l'IPC au Canada a augmenté pour s'établir à 2,9 % en mai, contre 2,7 % en avril. Selon la Banque du Canada, l'inflation devrait atteindre

2 % en 2025. Le coût du logement au Canada demeure préoccupant, la composante du logement de l'IPC ayant augmenté de 6,4 % en mai 2024. Le taux de chômage a augmenté pour s'établir à 6,4 % en juin, contre 6,1 % à la fin du trimestre précédent, alors que la productivité de la main-d'œuvre reste faible.

Si la courbe canadienne des rendements est demeurée inversée, le deuxième trimestre 2024 a apporté un léger aplatissement de 23 points de base de la courbe de référence pour les rendements des obligations du gouvernement canadien, avec une baisse du rendement des obligations à 2 ans à 3,99 % et une hausse du rendement des obligations à 10 ans à 3,50 %. L'indice obligataire FTSE Canada Universe a produit un rendement de 0,9 % pour le trimestre, tandis que les rendements des marchés des actions au Canada ont été légèrement négatifs, avec un rendement de -0,5 % pour l'indice composé S&P/TSX, ce qui est en deçà des marchés des actions aux États-Unis qui ont enregistré un rendement de 4,3 %. Bon nombre d'investisseurs ont exprimé des inquiétudes concernant le fait que les attentes relatives à la croissance des bénéfices et des rendements des actions américaines au deuxième trimestre 2024 ont été disproportionnellement influencées par les attentes positives à l'égard de la technologie de l'intelligence artificielle.

La BdC a réduit son taux directeur de 0,25 % le 5 juin, le fixant à 4,75 %, tandis que la Réserve fédérale américaine n'a pas réduit la fourchette cible du taux des fonds fédéraux, laquelle demeure entre 5,25 % et 5,50 %. Face au dollar américain, le dollar canadien s'est déprécié de 1 %, de sorte qu'un dollar canadien équivalait à 0,7310 dollar américain. La BdC et la Réserve fédérale américaine ont toutes deux procédé à un resserrement quantitatif et continué de réduire les avoirs inscrits au bilan. À la fin du deuxième trimestre, le marché des swaps anticipait une baisse de taux d'intérêt à la fois au Canada et aux États-Unis au cours du trimestre suivant.


Ratio de solvabilité médian
130 %
120 %
110 %
100 %
90 %
80 %
70 %
60 %
Ratio de solvabilité
Juin 2014
Déc. 2014
Juin 2015
Déc. 2015
Juin 2016
Déc. 2016
Juin 2017
Déc. 2017
Juin 2018
Déc. 2018
Juin 2019
Déc. 2019
Juin 2020
Déc. 2020
Juin 2021
Déc. 2021
Juin 2022
Déc. 2022
Juin 2023
Déc. 2023
Juin 2024
Ratio de capitalisation de la solvabilité médian


Distribution des ratios de solvabilité
100 %
90 %
80 %
70 %
60 %
50 %
40 %
30 %
20 %
10 %
0 %
Pourcentage de régimes (%)
<70 %
70 % à 85 %
85 % à 100 %
>100 %
Jun 2023
Sep 2023
Dec 2023
Mar 2024
Jun 2024

Méthodes et hypothèses

1. Les résultats qui figurent dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet de projections au 30 juin 2024 à partir des hypothèses suivantes :

    - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation.

    - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.

    - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (après déduction des frais).

    - Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rentes en vigueur à la date des projections.

2. Le taux de rendement réel net de chacun des régimes est calculé selon les données figurant dans la dernière version déposée du Sommaire des renseignements sur les placements (SRP). L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

Liquidités et placements à court terme	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe	Actif immobilier	Autre
3,3 %	18,3 %	18,6 %	52,3 %	6,3 %	1,2 %

Les rendements des indices des marchés pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire FTSE Canada Universe	Indice des obligations à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T2 2024	1,3 %	-0,5 %	3,8 %	0,9 %	0,2 %	-0,9 %
T1 2024	1,2 %	6,6 %	11,7 %	-1,2 %	-3,6 %	2,3 %
T4 2023	1,3 %	8,1 %	8,7 %	8,3 %	14,8 %	14,3 %
T3 2023	1,2 %	-2,2 %	-1,4 %	-3,9 %	-9,5 %	-3,9 %